Traduit de l'Arabe Tr. No 25/23

Traduction Conforme

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

Droit de Timbre Perçu sur Etat

Diplôme de Docteur en Médecine

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- En vertu du Décret N° 71-215 du 25 Août 1971 portant organisation du régime des études en vue de l'obtention du Diplôme de Docteur en Médecine, modifié et complété.
- Vu le Procès-verbal du Jury de Délibérations en date de: **MARS 2012.**

Décerne à l'étudiante : ***TCHAMBAZ Linda***

Née le ***21 Juillet 1981 à Nice, France.***

Maître : Kenza HACINI
Arabe-Francais-Anglais
Agréée
près le Tribunal
Agrément N° 2696
délivré par le
ministère de la Justice
Tél. : +213(0)696 359 520
Traductrice-Interprete Officielle Assermentée

Le Diplôme de Docteur en Médecine,

*Etabli à Alger sous le sceau du Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique, le **04/07/2022**, sous le N°**16U/1856.***

Le Recteur de l'Université de BLIDA 1
Signé : Pr. BEZINA Mohamed
Mentions du sceau rond:
« République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Saad DAHLEB de Blida »

Le Doyen de la Faculté de Médecine
Signé : Pr. OUKID Mohamed Said
Mentions du sceau rond:
« Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Saad DAHLEB de Blida
Faculté de Médecine»

15 JAN. 2023

Un sceau bombé de forme circulaire est apposé sur le document portant les mentions :
« République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Université de Blida"